

Caractérisation et typologie des exploitations légumières alsaciennes

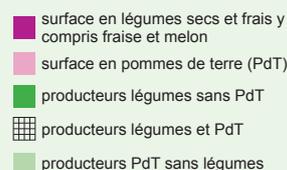
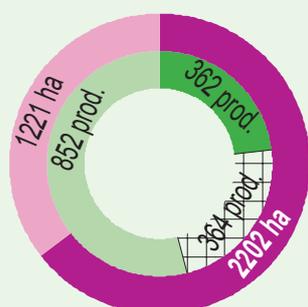
La production légumière alsacienne, recouvrant celle des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, représente le tiers des surfaces en légumes et la moitié des producteurs de la nouvelle région Alsace - Champagne-Ardenne-Lorraine. Les 2 202 hectares de légumes pour 726 producteurs apparaissent bien ancrés sur le territoire du fait de productions emblématiques et d'une forte présence du marché local.

La filière alsacienne se caractérise par la présence de nombreux petits ateliers de légumes aux côtés de quelques grandes exploitations qui concentrent une partie importante de la production. Le Bas-Rhin, qui comporte les trois-quarts des surfaces, est dominé par des cultures de plein champ réalisées par des producteurs spécialisés dans un nombre restreint de légumes tels que chou à choucroute, asperge ou encore fraise (1). La production légumière est alors fréquemment associée aux grandes cultures dont elle constitue une voie de diversification de l'assolement. Le Haut-Rhin a une orientation maraîchère beaucoup plus prononcée avec une production plus diversifiée de légumes. Dans ce département, les légumes constituent l'atelier dominant du tiers des exploitations. La typologie basée sur les surfaces en légumes, leur importance économique et leur diversité précise ces différentes stratégies et leur place relative au sein de la production légumière alsacienne.

La production de légumes (hors pommes de terre) concerne 726 exploitations alsaciennes en 2010 soit 6% de toutes les exploitations. Il s'agit quasi exclusivement de légumes frais (y compris fraises et melons (1)). La production s'étend sur 2 202 hectares de surface nette(2), soit 0,65% de la surface agricole utile régionale. Les trois-quarts des surfaces et 70% des producteurs se situent dans le Bas-Rhin. En additionnant les cultures successives sur une même parcelle au cours d'une campagne (surface développée), les légumes sont produits sur près de 2 500 hectares.

À l'image de l'évolution nationale, le nombre d'exploitations ayant des légumes a diminué d'un quart entre les recensements de 2000 et 2010. Toutefois, les surfaces nettes de légumes sont globalement stables et les surfaces développées progressent légèrement de 4%.

Production de légumes et de pommes de terre en Alsace en 2010



Source : recensement agricole 2010

Les pommes de terre occupent 1 200 hectares supplémentaires et sont cultivées par 1 200 producteurs dont 850 qui n'ont pas d'autres légumes. Près de la moitié des producteurs de légumes a aussi des pommes de terre et cultive 44% des surfaces de cette culture.

SPÉCIFICITÉS DE LA PRODUCTION LÉGUMIÈRE ALSACIENNE

De nombreux petits ateliers et quelques grands producteurs

Les 726 producteurs alsaciens de légumes cultivent en moyenne trois hectares de légumes contre 6,5 hectares au niveau national. L'Alsace compte

encore beaucoup d'ateliers légumes de petite taille même si leur part a diminué en dix ans. Ainsi, le tiers des exploitations a moins de 0,5 hectare de légumes en 2010, contre 42% en 2000. Ces ateliers ne représentent que 2,5% de la surface en légumes. À l'inverse,

8% des exploitations, produisant chacune des légumes sur au moins neuf hectares, représentent 50% de la surface régionale en légumes. Les dix plus grandes exploitations, qui dépassent les 20 hectares de légumes, exploitent 20% des surfaces.

La taille des exploitations produisant des légumes est relativement plus élevée que les autres en Alsace. Avec une SAU moyenne de 41,7 hectares, ces exploitations se situent nettement au dessus de la moyenne régionale de 28 hectares. Cela tient au fait que

la production légumière est réalisée majoritairement dans des exploitations de grandes cultures, notamment pour la production de chou à choucroute, d'asperges et fraises. Il s'agit d'une production de plein champ, conduite dans le cadre d'une rotation avec d'autres

cultures.

Une trentaine d'exploitations ne cultivent que des légumes. Seuls 10% des producteurs ont au moins les trois-quarts de leur surface en légumes. En moyenne, un cinquième de la surface des exploitations est en légumes.

De petits ateliers de légumes dans de relativement grandes exploitations

	Nombre d'exploitations avec légumes	Surface légumes		Surface agricole utile		UTA totales	
		Surface nette totale en ha	Surface nette moyenne en ha	SAU totale en ha	SAU moyenne en ha	Nombre total	Moyenne par exploitation
Bas-Rhin	508	1 638	3,2	23 434	46,1	1 342	2,64
Haut-Rhin	218	564	2,6	6 848	31,4	590	2,71
Alsace	726	2 202	3,0	30 283	41,7	1 932	2,66

Source : recensement agricole 2010

Le plein champ majoritaire

Les cultures de plein champ occupent 70% des surfaces légumières alsaciennes. La différence est cependant marquée entre les deux départements et le Bas-Rhin totalise 85% des surfaces de plein champ. Près d'un tiers du plein champ est destiné à la transformation. Ces surfaces correspondent essentiellement au chou à choucroute. Environ 5% sont destinées à la production de navets salés et de raifort, autres spécialités gastronomiques régionales. Le plein champ pour la transformation concerne 10% des producteurs dont la plupart (80%) n'ont pas d'autres types de production légumière.

Les surfaces dites maraîchères, car uniquement consacrées à des légumes, sont présentes pour moitié dans chaque département. Dans le Haut-Rhin, 55% des producteurs en cultivent, contre un sur cinq dans le Bas-Rhin.

Deux productions phares : chou à choucroute et asperges

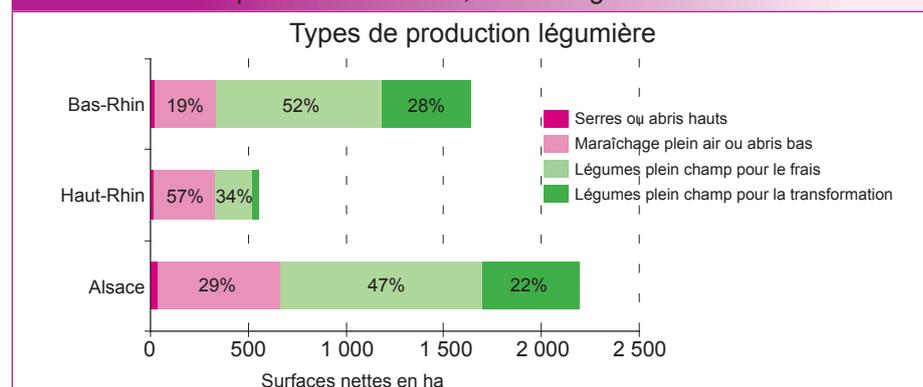
Ces deux productions emblématiques de la région occupent 40% de la surface en légumes.

Le chou à choucroute est cultivé sur un peu plus de 500 hectares et correspond à près des deux tiers de la production nationale. Il s'agit d'une culture située essentiellement dans le Bas-Rhin. Elle est présente majoritairement au sud de Strasbourg dans la plaine du Rhin, autour du secteur de Krautergersheim où se concentrent les plus grands producteurs. Le chou à choucroute occupe actuellement 28% des surfaces légumières bas-rhinoises. Entre 2000

et 2010, les surfaces sont passées de 650 à 530 hectares, mais la surface en production de chou à choucroute peut fluctuer d'une centaine d'hectares d'une année à l'autre en fonction des reports de stocks. Néanmoins, entre les deux recensements le nombre de producteurs s'est réduit d'un tiers, passant de 150 à 100. Ce sont les producteurs de moins de quatre hectares qui ont massivement arrêté, tandis que la cinquantaine de producteurs avec plus de quatre hectares s'est globalement maintenue. En 2010, la surface moyenne de chou à choucroute par producteur est de cinq hectares. Pour les deux tiers des exploitations les grandes cultures constituent l'orientation dominante. Le chou à choucroute est d'ailleurs le seul légume de l'exploitation

surfaces maraîchères, sans compter les abris bas. Elles le sont moins pour les producteurs de plein champ (13%). Seule une douzaine de producteurs mène une production exclusivement sous serres ou abris hauts.

Plein champ dans le Bas-Rhin, maraîchage dans le Haut-Rhin



Source : recensement agricole 2010

et 2010, les surfaces sont passées de 650 à 530 hectares, mais la surface en production de chou à choucroute peut fluctuer d'une centaine d'hectares d'une année à l'autre en fonction des reports de stocks. Néanmoins, entre les deux recensements le nombre de producteurs s'est réduit d'un tiers, passant de 150 à 100. Ce sont les producteurs de moins de quatre hectares qui ont massivement arrêté, tandis que la cinquantaine de producteurs avec plus de quatre hectares s'est globalement maintenue. En 2010, la surface moyenne de chou à choucroute par producteur est de cinq hectares. Pour les deux tiers des exploitations les grandes cultures constituent l'orientation dominante. Le chou à choucroute est d'ailleurs le seul légume de l'exploitation

pour plus du tiers des producteurs qui cultivent 55% des surfaces.

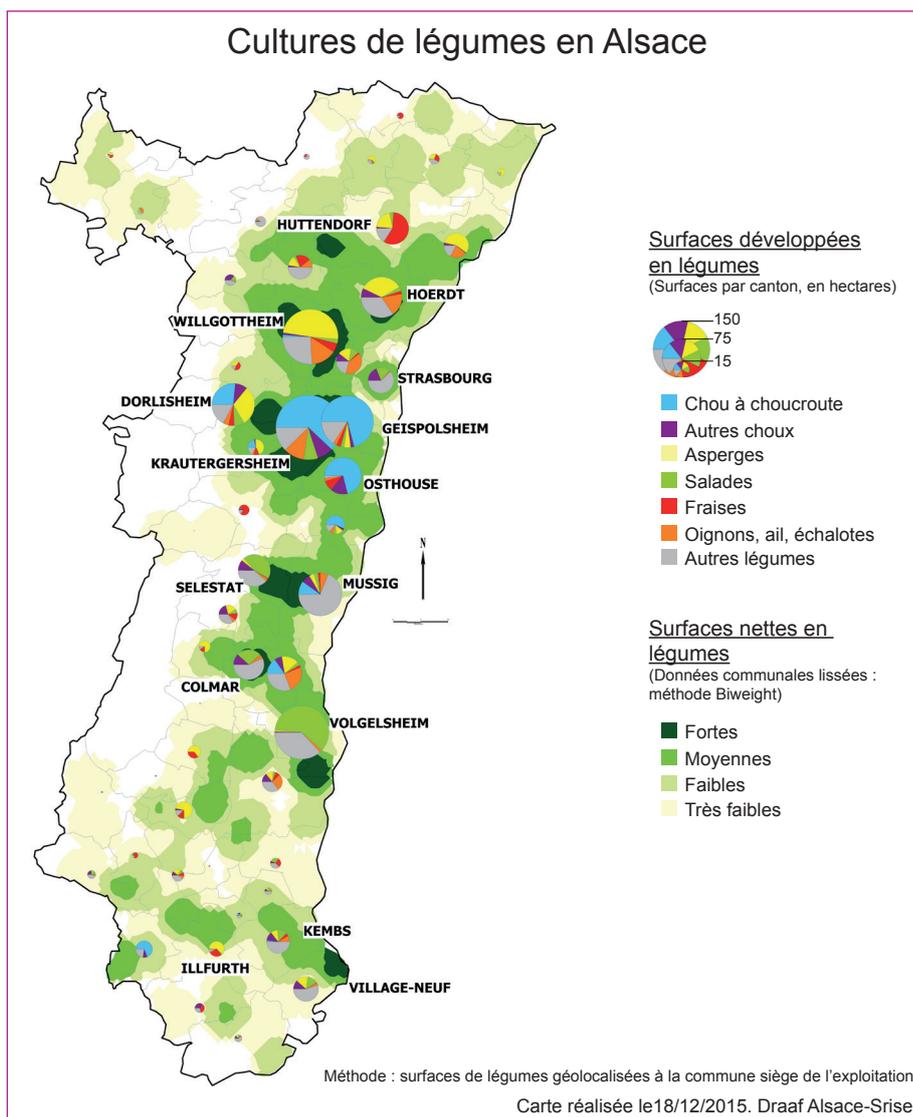
Depuis 2010, la fermeture d'une coopérative a conduit à l'arrêt de la culture sur une trentaine d'hectares au nord de Strasbourg et la diminution des petits producteurs se poursuit. Parallèlement, de nouveaux producteurs ont démarré en périphérie de la zone centrale de production. En 2015, le syndicat des producteurs de chou à choucroute comporte une cinquantaine de membres. Parmi eux, une douzaine d'exploitants cultive la moitié des surfaces de chou à choucroute. Sur la quinzaine de choucrouteries encore présentes en Alsace, sept sont détenues par des producteurs transformateurs.

L'asperge est la seconde culture légumière régionale avec 400 hectares en production. L'Alsace se place au quatrième rang national avec 7,5% de la production. Les trois-quarts des surfaces et des producteurs se situent dans le Bas-Rhin. La production se concentre au nord et à l'ouest de Strasbourg, berceau historique de la culture d'asperge, principalement dans les limons loessiques légers de la plaine du Rhin. L'asperge a connu une forte progression au cours des quinze dernières années malgré la baisse d'un tiers des effectifs entre 2000 et 2010. Durant cette période, la superficie d'asperges a augmenté de 50% et la surface moyenne par exploitation a doublé pour atteindre 1,5 hectare. Les deux tiers des 250 producteurs ont cependant moins d'un hectare d'asperges tandis que les vingt plus grands cultivent la moitié de la surface totale. Ces derniers ont poursuivi leur agrandissement entre 2010 et 2015 avec une progression d'environ 15% des surfaces. L'asperge s'est aussi développée dans le Haut-Rhin avec un doublement des surfaces et une pratique plus importante de l'irrigation.

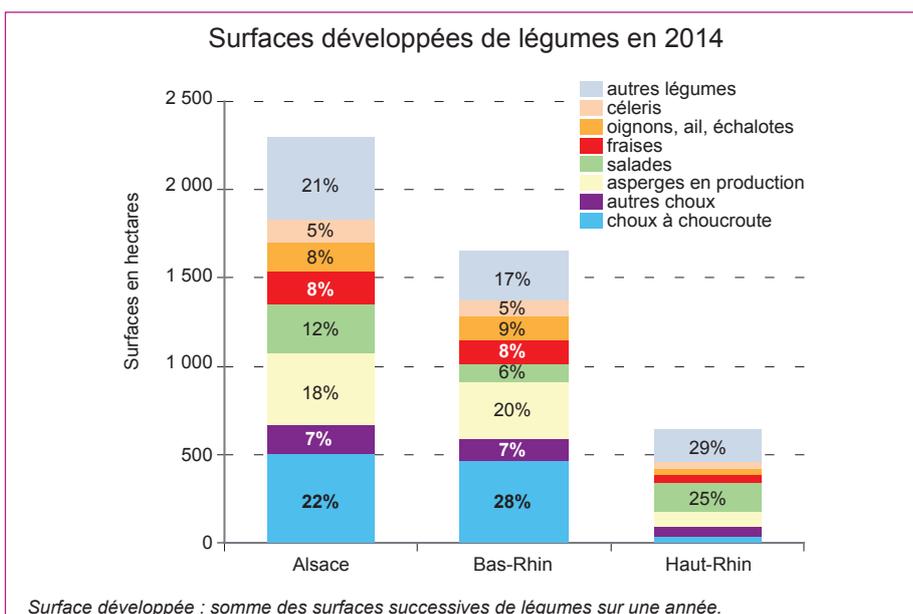
Les autres légumes

Les salades sont cultivées sur près de 300 hectares de surfaces développées en 2010. Les laitues constituent près de la moitié des surfaces, la mâche 15%. Quelques producteurs spécialisés réalisent également une production annuelle d'endives de l'ordre de 1 000 tonnes. La production de salades est localisée principalement dans le Haut-Rhin, en lien avec la présence d'un très grand producteur. Les salades représentent le quart des surfaces de légumes haut-rhinoises.

Les fraises occupent près de 200 hectares et représentent 4% de la production nationale. Ce sont majoritairement des fraises de saison cultivées en plein champ. Huit producteurs sur les 120 identifiés lors du dernier recensement cultivent la moitié des surfaces. La production est davantage développée dans le Bas-Rhin qui comporte 70% des surfaces. Depuis 2010, les superficies de fraises ont progressé de 8%, notamment dans le Haut-Rhin qui enregistre un tiers de surfaces en plus. La filière de fraises d'Alsace se singularise par le fort développement de la libre cueillette qui concerne plus du tiers des surfaces en 2015 soit environ 70 hectares. Le



Source : Bd Ocs 2011/2012, RPG 2012



Source : statistique agricole annuelle définitive 2014

recours à la libre cueillette sur une partie de la production est quasi généralisée pour la quarantaine d'exploitations ayant plus d'un hectare de fraises. Ce mode de commercialisation écoulait de 30 à 40% de la production régionale.

Les alliacées, (poireau, oignon, ail, échalote, ciboulette,...) totalisent environ 200 hectares dont trois-quarts d'oignons. Le tiers des producteurs de légumes cultivent des oignons. Une dizaine de producteurs d'oignons réalise plus de la moitié de la production.

L'échalote est encore davantage une production de spécialistes. Les surfaces d'alliacées se situent pour les trois-quarts dans le Bas-Rhin.

Le céleri rave est cultivé sur plus d'une centaine d'hectares et compte pour 8% de la production française, avec très peu de transformation. Sa culture est très localisée à l'est de Sélestat et Colmar dans les rieds caillouteux alsaciens.

L'Alsace produit également plus d'une centaine d'hectares d'autres choux

que le chou à choucroute, notamment des choux blancs, rouges et verts.

Les autres cultures légumières occupent moins de surface mais peuvent être très fréquentes. C'est la cas pour la carotte, légume le plus fréquemment cultivé ou encore le poireau ou le potiron. Enfin, certaines productions plus spécifiques à l'Alsace destinées à des spécialités gastronomiques telles que le raifort transformé en industrie ou des cultivars locaux de navets utilisés par les choucrouteries pour produire le navet salé.

Une source d'emploi

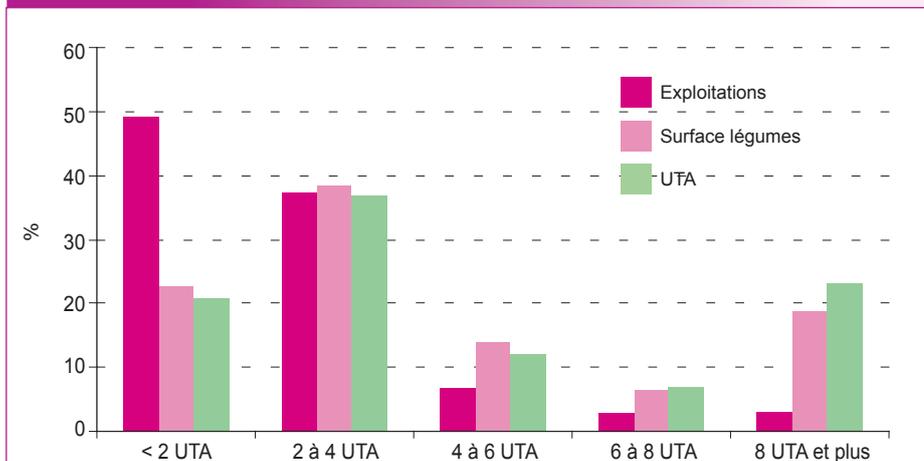
Les exploitations ayant des légumes emploient en moyenne 2,66 UTA, soit près du double de la moyenne régionale de 1,40 UTA. La totalité des UTA des exploitations avec légumes représente 11,5% de l'ensemble des UTA agricoles en 2010. Un quart sont des UTA saisonniers, 15% des salariés permanents et 60% des UTA familiales. Les plus gros employeurs, soit une trentaine d'exploitations avec au moins huit UTA, concentrent à eux seuls près du quart des UTA totales des

exploitations cultivant des légumes. Au cours de la période 2011-2014, il y a eu une vingtaine d'installations aidées avec production de légumes dans le Bas-Rhin et deux dans le Haut-Rhin. Il s'agit en général d'installations sur des exploitations existantes ayant aussi majoritairement des grandes cultures mais aussi parfois de la vigne ou de l'élevage. Des productions de type maraîchage sont évoquées pour 13 projets dont quatre exploitations spécialisées (source : Chambre d'agriculture Alsace et DDT du Bas-Rhin).

La production biologique de légumes en Alsace

En 2014, 120 exploitations avec des légumes et/ou des pommes de terre sont en agriculture biologique ce qui représente 20% des fermes bio alsaciennes. La production de légumes est l'orientation principale de la moitié d'entre elles. Ces exploitations cultivent 390 ha dont 41 hectares en conversion soit 2% des surfaces conduites en bio en Alsace. Mais ces surfaces en production biologique représentent 10,5% des surfaces totales de légumes et de pommes de terre (Opaba, 2015). Les surfaces en bio sont quasi identiques dans les deux départements (Agence Bio, 2015). La part de légumes et pommes de terre biologiques est donc nettement supérieure dans le Haut-Rhin où elle atteint 20% contre 8% dans le Bas-Rhin. Pour le chou à choucroute, principale production légumière alsacienne, la profession estime qu'il y a de 4 à 5% des surfaces en culture biologique soit de l'ordre de 25 hectares. La part de bio pour les asperges semble plus faible (1 à 2%) et atteindrait au moins 7% pour les salades. La proportion du bio est nettement plus élevée pour les carottes, courges et navets (source : enquête OPABA 2012 et 2013).

Répartition des exploitations en fonction de l'importance de la main-d'œuvre



Source : recensement agricole 2010

Une production souvent destinée au marché local

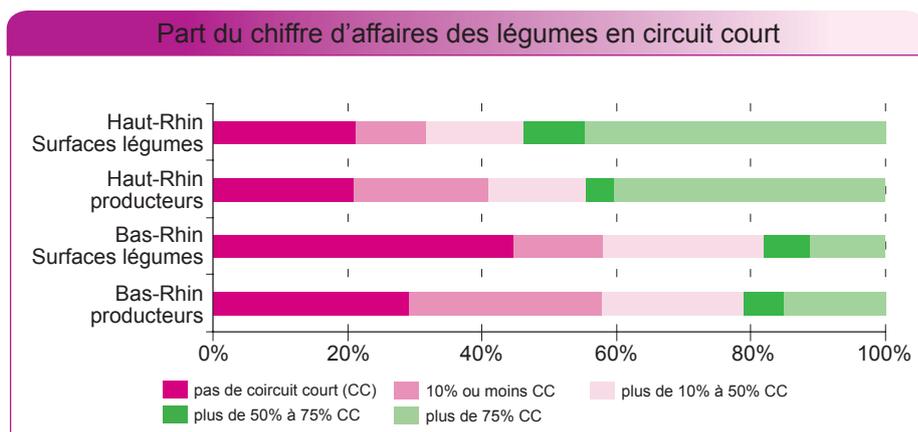
Les producteurs de légumes alsaciens disposent d'un important bassin de consommation de proximité et bénéficient de l'attachement des consommateurs aux produits régionaux. Ainsi, malgré la concurrence des asperges allemandes et d'autres départements français, l'asperge d'Alsace s'écoule traditionnellement sur

le marché local. La fraise est également principalement commercialisée localement, notamment du fait de l'importance de la libre cueillette. À l'exception des productions sous contrat destinées à la transformation telles que le chou à choucroute ou le raifort, il existe peu d'organisation collective de mise en marché en Alsace. Les grands producteurs ont généralement leur organisation propre.

Néanmoins, l'Interprofession des Fruits et Légumes d'Alsace est très active pour fédérer les producteurs par filière dans le but de réaliser la promotion des légumes produits en région.

En 2010, le circuit court est pratiqué par 73% des exploitations légumières, 79% si l'on exclut les producteurs exclusifs de chou à choucroute. Cette part atteint 90% pour les exploitations ayant des

asperges. Pour près d'un quart des producteurs, plus de 75% du chiffre d'affaires des légumes est issu du circuit court. Dans le Bas-Rhin cela ne concerne que 15% des producteurs contre 40% dans le Haut-Rhin. La vente à la ferme est le premier mode de commercialisation pour un peu plus de la moitié des producteurs qui pratiquent le circuit court. Pour près d'un quart c'est la vente sur les marchés qui arrive en tête. Les points de vente collectifs, les tournées à domicile, la confection de paniers, la vente chez les détaillants et auprès des grandes et moyennes surfaces sont privilégiées chaque fois par 4 à 5% des producteurs utilisant des circuits courts.



Source : Recensement agricole 2010

DIFFERENTS TYPES DE PRODUCTEURS

Les producteurs alsaciens de légumes peuvent être classés selon une typologie reposant sur trois critères :

* La surface en légumes distingue les petits ateliers de ceux de taille significative. Le seuil de 0,5 hectares, identique à celui des Pays de Loire, a été conservé pour tenir compte du nombre élevé de petits producteurs. Par contre, la surface minimale de serres a été réduite à dire d'experts car l'Alsace a peu de serres

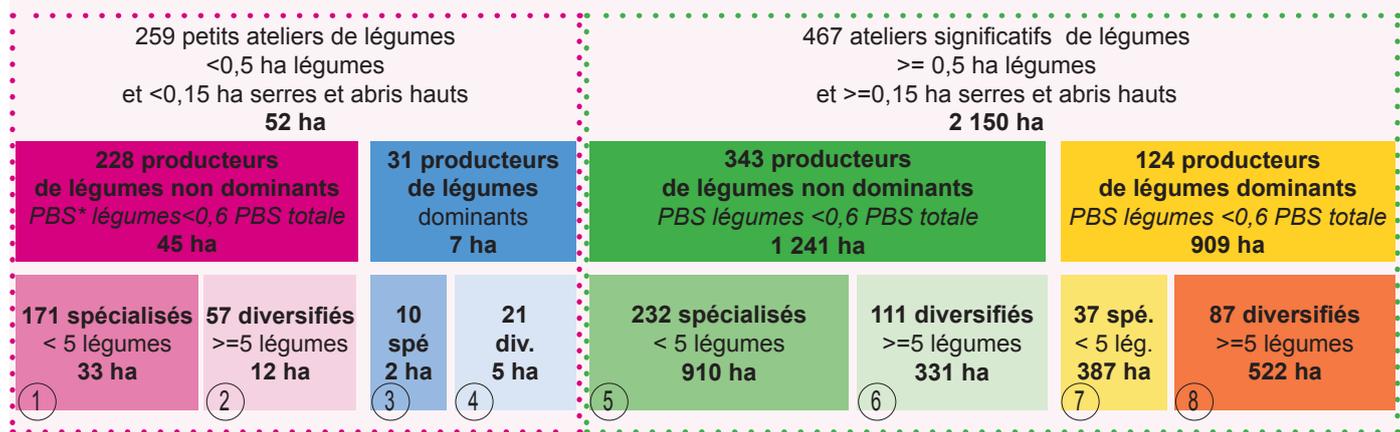
de grande taille par rapport aux Pays de Loire.

* Le second critère renvoie à l'importance économique des légumes dans la production brute standard (PBS) totale de l'exploitation. Le ratio « PBS Légumes/PBS totale » de 60%, établi à partir d'une courbe de distribution, est proche de celui utilisé pour la typologie Inosys (66%). Au dessus de ce seuil la production légumière est considérée comme dominante.

* Le nombre de légumes (hors pommes de terre) caractérise la spécialisation de la production légumière, très fréquente en culture de plein champ. En Alsace, 45% des exploitations ne produisent qu'un seul légume, le plus souvent de l'asperge, puis du chou à choucroute ou des fraises(1). Les huit types résultant de la combinaison des trois critères sont tous représentés en Alsace.

Typologie des exploitations légumières alsaciennes

726 exploitations ayant des légumes
(y compris fraises et melons mais hors pommes de terre) 2 202 hectares



Les petits ateliers de légumes

Au nombre de 259, les petits ateliers de légumes représentent plus du tiers des exploitations ayant des légumes mais seulement 2,3% de la surface nette. Cette production n'est pas dominante pour 228 exploitations (soit 90% des cas) et repose sur peu de légumes.

Les producteurs spécialisés cultivent principalement de l'asperge. Ce sont majoritairement des exploitations de grandes cultures ou de polyculture ainsi que quelques viticulteurs. L'âge moyen des chefs d'exploitation des petits ateliers est toujours supérieur à celui des autres producteurs. Mais c'est dans les petits ateliers où les légumes sont dominants

que l'âge moyen est le plus élevé (type 3 et type 4). Dans ces deux types la moitié des exploitations ont un chef retraité. Dans le type « dominant diversifié » il y a également 19% d'exploitation pluriactives. Dans les petits ateliers la commercialisation par circuit court est privilégiée via la vente à la ferme.

Les types d'ateliers dits «significatifs»

Avec en moyenne 47,5 ans en 2010, ces producteurs sont plus jeunes que les détenteurs d'un petit atelier légumes et que l'ensemble des exploitants alsaciens (51 ans). La surface nette moyenne en légumes est de 4,6 hectares pour une SAU de 49 hectares. Les exploitations mobilisent en moyenne 3,3 UTA dont un UTA saisonnier et 0,8 salarié permanent.

Type 5 : légumes non dominants spécialisés

Le type 5 regroupe 232 exploitations (soit le tiers du total) et représente 910 hectares de légumes (soit 41% du total). La taille moyenne des exploitations est nettement supérieure aux autres types. Ceci est à relier à l'orientation dominante des exploitations dont 63% sont en grandes cultures et 22% en polyculture. La main-d'œuvre est d'abord familiale même si l'emploi saisonnier peut ne pas être négligeable. La production de plein champ est pratiquée par 85% des exploitations. Ce type rassemble les trois quarts des producteurs de plein champ livrant à la transformation. Cela explique la part plus restreinte de circuit court dans ce groupe. Pour ceux qui y ont recours, la part du circuit court représente moins de 50% du chiffre d'affaires dans les trois quarts des cas. Chou à choucroute, asperge, fraise et oignon sont les quatre productions légumières les plus fréquentes et les plus présentées au sein du type 5. Ces exploitations cultivent 40% des surfaces totales de fraises et de l'ordre de 60% des surfaces des trois autres légumes.

Type 6 : légumes non dominants diversifiés

Ce type correspond à 15% des exploitations et des surfaces légumières. Seuls 6% des surfaces des exploitations sont consacrées aux légumes qui occupent en moyenne

trois hectares. Les grandes cultures correspondent à l'orientation dominante de 53% des exploitations et un tiers sont des exploitations de polyculture. La main d'œuvre demeure majoritairement familiale avec un recours possible à l'emploi salarié ou saisonnier. Bien que produisant un nombre élevé de légumes ce type ne comporte que 20% de surfaces maraîchères. Le reste est constitué de surface de plein champ essentiellement commercialisée pour le frais. Carotte, poireau, potiron, céleri rave, haricot vert, courgette, navet, autres choux et salades sont le plus fréquemment produits.

Les producteurs cultivent le plus souvent : l'asperge (13% des surfaces totales de ce légume), les salades (17%), les carottes (25%), les oignons (20%) et les fraises (13%).

La vente en circuit court concerne quasiment tous les producteurs mais les situations divergent selon les cas. Elle compte pour moins de 50% du chiffre d'affaires pour 60% des producteurs et pour plus de 50% pour les autres. C'est la vente à la ferme qui est privilégiée puis la vente sur les marchés.

Type 7 : légumes dominants spécialisés

Les 5% d'exploitations qui cultivent de l'un à quatre légumes en production principale détiennent 18% de la surface totale de légumes. Ces producteurs ont la surface moyenne de légumes la plus élevée de tous les types. Près de 90% des surfaces sont du plein champ, environ 50% pour le frais et 40% pour la transformation. De ce fait, le circuit court concerne moins de quatre producteurs sur dix. Cependant, lorsqu'il est pratiqué, il compte pour plus de 75% dans le chiffre d'affaires pour les trois quarts des producteurs. Les exploitations de ce type cultivent principalement du chou à choucroute et dans une moindre mesure, de la fraise et de l'asperge. Plus du tiers des surfaces totales de chou à choucroute et de fraise sont cultivées par les producteurs de ce groupe.

Ces exploitations font appel à de la

main-d'œuvre saisonnière qui compte en moyenne pour 43% des UTA totales. L'activité saisonnière et la faible présence de culture maraîchère peuvent expliquer qu'une exploitation sur deux est concernée par la pluriactivité.

Type 8 : légumes dominants diversifiés

Les 12% d'exploitations assurant une production dominante diversifiée, cultivent près du quart des surfaces légumières régionales. Ce sont en moyenne des exploitations de petite taille avec une surface en légumes de six hectares, inférieure à celle du type 7 plus spécialisé. Deux très grandes exploitations d'une centaine d'hectares de légumes se distinguent dans ce groupe. Les trois-quarts des surfaces de légumes sont des surfaces maraîchères. Les légumes de plein champ, essentiellement destinés au marché du frais, valorisent un hectare sur cinq. Des serres ou abris hauts sont présents chez les trois quarts des producteurs et représentent 3,5% des surfaces légumières. Parmi les nombreux légumes produits, la carotte, le navet, la courgette, l'épinard, le radis, le potiron et les salades sont cultivés par 80% des producteurs. En termes de surface, ce sont les salades qui dominent, avec plus de 200 hectares, lié en partie à la spécialisation d'une grosse exploitation. Viennent ensuite l'asperge et la carotte avec une quarantaine d'hectares chacune.

Dans ces structures, la main-d'œuvre est conséquente, avec un recours accru à des salariés permanents et à des saisonniers. La vente par circuit court est pratiquée par presque tous les producteurs. Pour les deux tiers d'entre elle représente plus de 75% du chiffre d'affaires. Elle se caractérise en premier lieu par de la vente sur les marchés, puis par la confection de paniers de légumes ou encore par la vente directe à la ferme. À noter également que dans ce type, on trouve 10% d'exploitations au statut de société commerciale.

Importance relative des types de producteurs de légumes

Part dans le type en %	PETITS ATELIERS				ATELIERS «SIGNIFICATIFS»			
	Légumes non dominants		Légumes dominants		Légumes non dominants		Légumes dominants	
	1.Spécialisé	2.Diversifié	3.Spécialisé	4.Diversifié	5.Spécialisé	6.Diversifié	7.Spécialisé	8.Diversifié
Nombre d'exploitations	23,6	7,9	1,4	2,9	32,0	15,3	5,1	12,0
Surface totale légumes	1,5	0,5	0,1	0,2	41,3	15,0	17,6	23,7
Surface serres et abris hauts	0,6	1,2	0,4	0,8	1,5	19,4	24,9	51,1
Surface maraîchères	1,0	0,8	0,3	0,7	17,5	10,5	6,1	63,1
Surface plein champ frais	2,5	0,6	0,0	0,1	46,4	23,7	17,6	9,2
Surface plein champ transformation	0,1	0,0	0,0	0,0	63,3	2,4	31,9	2,2
UTA totales	14,2	4,8	0,3	1,1	33,0	18,7	5,7	22,2
UTA saisonniers	6,3	2,0	0,0	0,1	34,1	14,4	9,9	33,2
UTA salariés permanents	5,7	4,0	0,0	1,0	21,6	21,0	5,1	41,5

Source : Recensement agricole 2010

Principales caractéristiques des types de producteurs de légumes

Caractéristiques moyennes	PETITS ATELIERS				ATELIERS «SIGNIFICATIFS»			
	Légumes non dominants		Légumes dominants		Légumes non dominants		Légumes dominants	
	1.Spécialisé	2.Diversifié	3.Spécialisé	4.Diversifié	5.Spécialisé	6.Diversifié	7.Spécialisé	8.Diversifié
Surface légumes en ha	0,2	0,2	0,2	0,2	3,9	3,0	10,5	6,0
SAU en ha	37,9	16,2	1,1	0,5	67,2	47,2	30,5	10,5
Nombre de légumes	1,3	11,5	1,8	16,0	1,5	17,3	1,7	24,0
% légumes dans la PBS	6	17	79	86	22	27	83	90
UTA totales	1,6	1,6	0,6	1,0	2,8	3,3	3,0	4,9
UTA familiales	1,3	1,3	0,6	0,8	1,7	2,1	1,3	1,7
UTA saisonniers	0,2	0,2	0,0	0,0	0,7	0,6	1,3	1,9
UTA salariés permanents	0,1	0,2	0,0	0,1	0,3	0,5	0,4	1,4
Âge du chef	50,4	50,7	56,7	58,7	47,7	47,9	47,2	47,1
% exploitations pluriactives ou retraitées	46	49	60	71	22	24	54	17
% exploitations avec circuit court	78	95	80	95	57	95	38	94

Source : Recensement agricole 2010

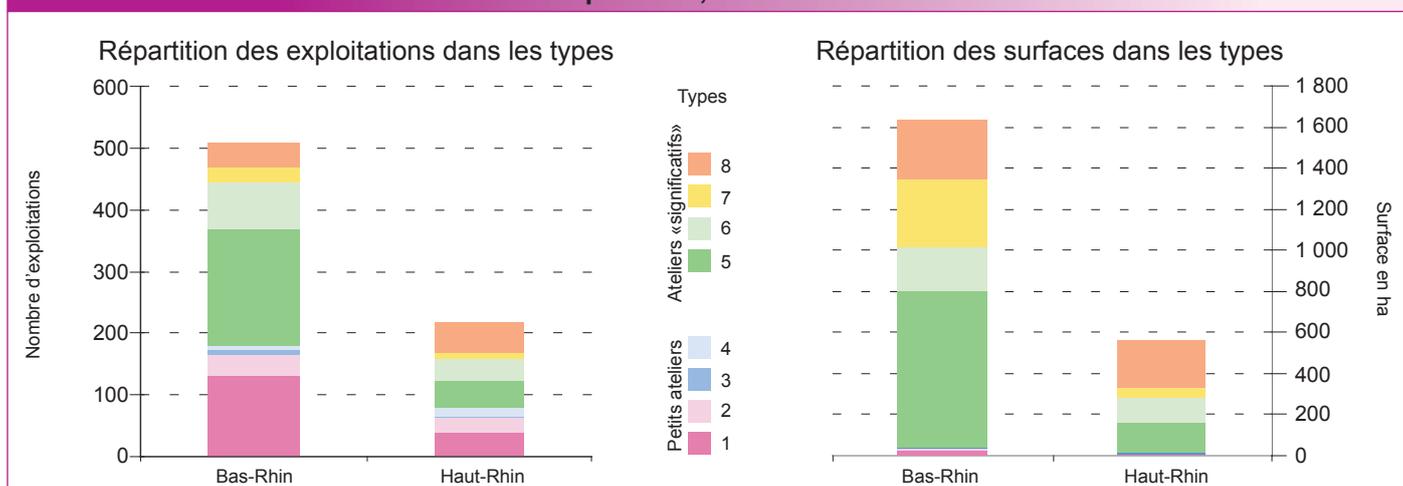
Dans le Bas-Rhin, les exploitations spécialisées dans un petit nombre de légumes regroupent 70% des producteurs et des surfaces. Le type 5 : « atelier significatif non dominant spécialisé » concerne plus du tiers des exploitations et la moitié des surfaces, le type 5 est le plus représenté.

L'atelier «légumes» est dominant pour seulement 15% des exploitations et 38% des surfaces réparties à part égale entre les exploitations spécialisées (type 7) et diversifiées (type 8).

Dans le Haut-Rhin, les exploitations diversifiées en légumes sont majoritaires

(56%) et occupent les deux tiers des surfaces. Le type 8 « atelier significatif dominant diversifié » est le plus représenté avec un cinquième des producteurs et 40% des surfaces. L'atelier légumes est dominant pour le tiers des exploitations et la moitié des surfaces.

Bas-Rhin spécialisé, Haut-Rhin diversifié



Source : Recensement agricole 2010

Grandes exploitations

Les ateliers légumes de taille significative ont été définis à partir

d'une surface nette de 0,5 hectare (et 0,15 hectare de serres). Un seuil de deux hectare éliminerait 44% des exploitations et 10% de la surface en réduisant

davantage les types où les légumes ne sont pas dominants. Le type 7 est le moins impacté par l'augmentation de la surface seuil en légumes.

Importance des types selon la surface seuil en légumes

Seuil surface nette de légumes	type 5		type 6		type 7		type 8		TOTAL	
	Nombre exploit.	Surfaces en ha								
>= 0,5 ha (et 0,5 ha serres)	232	910	111	331	37	387	87	521	467	2 149
>=2 ha	134	810	46	263	24	372	56	487	260	1 933
>=4 ha	88	679	28	213	19	359	30	419	165	1 670
>=6 ha	47	487	17	163	18	354	20	370	102	1 374
>=8 ha	33	396	11	123	16	340	15	335	75	1 194
>=10 ha	22	301	7	89	16	340	11	299	56	1 029

Source : Recensement agricole 2010

Méthodologie

Cette analyse, initiée avant la création de la nouvelle région Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine, porte uniquement sur le périmètre «Alsace» constitué par les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

La typologie des producteurs de légumes alsaciens repose sur trois critères inspirés de celle des Pays de Loire (Agreste 2013) et de la typologie Inosys des exploitations alsaciennes (Chambre d'Agriculture de région Alsace, 2013).

Le recensement agricole de 2010, seule source exhaustive récente décrivant l'ensemble des 726 producteurs de légumes, est la base de cette étude. Il a permis de produire et quantifier la typologie. Elle a été établie au moyen d'une classification effectuée à partir d'un nombre restreint de variables hiérarchisées et seuillées a priori. Les critères discriminants et leurs valeurs seuils ont été sélectionnés à partir d'une étude bibliographique et de l'analyse de la distribution des données. Les seuils ont été soumis à l'expertise régionale. Des analyses factorielles discriminantes ont permis de caractériser les spécificités des types.

Les fraises et melons sont considérés comme des légumes dans cette étude, conformément au classement défini dans les enquêtes statistiques.

Définitions

Surface nette : surface occupée au sol par la production de légumes, sans compter les productions successives sur une même surface

Surface développée : addition d'une même surface autant de fois qu'elle a donné lieu à une récolte différente au cours d'une campagne.

Surface maraîchère : surface consacrée exclusivement à des légumes

Surface plein champ : surface cultivée en légumes mais en rotation avec d'autres cultures non légumières

Serres ou abris hauts : structures sous lesquelles on peut se tenir debout

Exploitation pluriactive : tous les chefs d'exploitation ou coexploitants d'une exploitation sont pluriactifs, c'est-à-dire qu'ils exercent une activité autre qu'agricole en plus du métier d'agriculteur

Production Brute Standard (PBS) : valeur de la production potentielle d'une exploitation exprimée en euros

UTA : Unité de Travail Annuel. Une UTA correspond au travail d'une personne à plein temps durant une année entière

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)

Service régional de l'information statistique et économique (SRISE)

Complexe agricole du Mont Bernard - Route de Suippes

CS 60440 - 51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Cedex

Tel : 03 26 66 20 01- Fax : 03.26 21 02 57

Courriel : srise.draaf-alsace-champagne-ardenne-lorraine@agriculture.gouv.fr



- ◆ Directeur régional : **Sylvestre CHAGNARD**
- ◆ Directeur de publication : **Claude WILMES**
- ◆ Rédacteur en chef : **Claude WILMES**
- ◆ Rédacteur : **Dominique ORTH,**
Mélanie VERGNON

- ◆ Composition : **DRAAF/SRISE site de STRASBOURG**
- ◆ Dépôt légal : **à parution**
- ◆ N°ISSN : **1961 - 0637**